

MRC Vallée-de-la-Gatineau Province de Québec

## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-MARIE

2023-12-239 Adoption des prévisions budgétaires 2024

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que les prévisions budgétaires 2024 soient adoptées comme suit :

Lac-Sainte-Marie Prévisions Budgétaires 2024			
REVENUS			
Taxes	3 219 626 \$		
Compensations tenant lieu de taxes	34 938 \$		
Transferts	590 267 \$		
Services rendus	87 970 \$		
Imposition de droits	469 200 \$		
Amendes et pénalités	11 500 \$		
Autres revenus d'intérêts	41 500 \$		
Autres revenus	23 500 \$		
TOTAL DES REVENUS	4 478 501 \$		
CHARGES			
Administration Générale	1 163 259 \$		
Sécurité Publique	470 968 \$		
Transport	1 445 447 \$		
Hygiène du milieu	1 038 557 \$		
Santé et Bien-être	0 \$		
Aménagement, Urbanisme et Développement	236 122 \$		
Loisirs et culture	279 005 \$		
Frais de financement	312 431 \$		
TOTAL DES CHARGES	4 945 789 \$		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Amorticoamont	620,002 6		
Amortissement	629 003 \$		
Remboursement de la dette à long terme Affectation excédents affectés	(448 216)\$ 312 510 \$		
Affectation réserves financières et fonds	(26 009)\$		
réservés	(20 009)\$		
TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	467 288 \$		
BUDGET TOTAL	\$		

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME D'UNE RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAC SAINTE-MARIE, À LEUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE, TENUE LE 20 DÉCEMBRE 2023, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM.

DONNÉ À LAC SAINTE-MARIE CE 21° JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX-MILLE-VINGT-TROIS.

Cheryl Sage-Christensen

Maire

Yvon Blanchard

Directeur général, secrétaire-trésorier



MRC Vallée-de-la-Gatineau Province de Québec

## EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-MARIE

2023-12-240 Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillée et il est résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026.

Programme Triennal d'Immobilisations (PTI) 2024-2025-2026			
IMMOBILISATIONS	2024	2025	2026
IMIMOBILISA HONS			
Administration générale	1 500 000 \$	\$	\$
Sécurité publique	\$	\$	\$
Transport	950 665 \$	2 775 000 \$	1 099 685 \$
Hygiène du milieu	135 800 \$	\$	\$
Loisirs et culture	250 000 \$	116 000 \$	\$
TOTAL	2 836 465 \$	2 891 000 \$	1 099 685 \$
	2024	2025	2026
REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS			
Financement à long terme	1 122 470 \$	1 030 665 \$	78 678 \$
Transferts (subventions)	1 663 995 \$	1 860 335 \$	986 601 \$
Autres revenus	\$	\$	34 406 \$
Revenus parcs et terrains	50 000 \$	\$	\$
jeux			
TOTAL	2 836 465 \$	2 891 000 \$	1 099 685 \$

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME D'UNE RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAC SAINTE-MARIE, À LEUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE, TENUE LE 20 DÉCEMBRE 2023, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM.

DONNÉ À LAC SAINTE-MARIE CE 21° JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX-MILLE-VINGT-TROIS.

Cheryl Sage-Christensen

Maire

Yvon Blanchard

Directeur général, secrétaire-trésorier